

COMMUNE DE PRIAY

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25/05/2020

Présents (par ordre autour de la table) : Géraldine LANDES, Eric TEYSSIER, Fabienne CHARMETANT, Gérard THEVEAUX, Jean-Claude BALMON, Frédérique SEVE, Corinne LANDEAU, Marcelle MOREL, Yves THOME, Daniel JANIN, Hervé ROBERT, Bérénice MACRI-FALCONNET, Corinne SCHAEFFER, Wanda CANALE, Salem BENNACER, Céline SAVOYE, Gilles MAJORCZYK, Olivier LEVEQUE, Wilfried RODEMET.

Excusé : Jérôme DELANNE pouvoir à Gilles MAJORZYCK

Secrétaire de séance : Céline SAVOYE

--- Ouverture de la séance à 20h35 à huit clos ---

Discours de Gérard THEVEAUX qui revient brièvement sur le déroulement de la campagne. Il fait l'appel par ordre alphabétique des conseillers élus et souhaite bonne continuation à l'équipe élue pour faire du mieux possible pour la commune.

Sont élus en tant que conseillers municipaux : M. BALMON Jean-Claude, M. BENNACER Salem, Mme CANALE Wanda, Mme CHARMETANT Fabienne, M. DELANNE Jérôme, M. JANIN Daniel, Mme LANDEAU Christelle, Mme LANDES Géraldine, M. LEVEQUE Olivier, Mme MACRI-FALCONNET Bérénice, M. MARJORCZYK Gilles, Mme MOREL Marcelle, M. ROBERT Hervé, M. RODEMET Wilfried, Mme SAVOYE Céline, Mme SHAEFFER Corinne, Mme SEVE Frédérique, M. TEYSSIER Eric, M. THOME Yves.

La parole revient au doyen de la séance, M. BALMON.

« En tant que doyen d'âge, selon l'article L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, je constate que 18 conseillers sont présents, que le quorum est respecté et une voix par procuration de Jérôme DELANNE qui a été donnée à M. MAJORCZYK.

Le bureau est constitué de deux assesseurs : Géraldine LANDES et Olivier LEVEQUE et une secrétaire Céline SAVOYE.

Qui dépose sa candidature en tant que Maire ? Madame CHARMETANT.

Nous allons procéder au vote à bulletin secret et à la majorité absolue. Chaque conseiller doit déposer dans l'urne son bulletin fermé. ».

RÉSULTAT DU VOTE POUR L'ÉLECTION DU MAIRE :

Nombre de votants :19

16 votes pour Fabienne CHARMETANT

3 votes blancs

Mme CHARMETANT ayant obtenu la majorité absolue est installée Maire.

Discours de Mme CHARMETANT, élue Maire de la Commune de Priay.

« Merci à tous, je ne vais pas m'attarder. Je voulais remercier mon équipe. Maintenant, nous allons pouvoir mettre en œuvre les projets que nous avons défendus et pour lesquels les priaysiens et priaysiennes dans la plus grande majorité nous ont accordé leur confiance pour les prochaines années. Je ne tenais également à remercier Gérard pour son investissement personnel pendant son mandat. »

DÉLIBÉRATION FIXANT LE NOMBRE D'ADJOINTS

Mme le Maire propose de nommer 5 adjoints. La délibération se fait par vote à main levée.

Résultats :

Nombre de votants : 19
16 votes pour 5 adjoints
3 votes contre.

PROPOSITION DE LA LISTE DES ADJOINTS ET VOTE À BULLETIN SECRET

Liste proposée des adjoints, dans l'ordre :

- 1) Gilles MAJORCZYK
- 2) Bérénice MACRI-FALCONNET
- 3) Wilfried RODEMET
- 4) Wanda CANALE
- 5) Eric TEYSSIER

Résultats du vote pour les adjoints :

16 votes pour la liste complète
3 votes blancs
Les adjoints sont élus.

Lecture par Mme le Maire de la charte de l'élu local et les articles L2123-1 à 6 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur les garanties accordées dans l'exercice du mandat, ont été remis aux conseillers.

La date du lundi soir à 20h30 est retenue pour les conseils municipaux à venir.

La date du prochain conseil municipal est à fixer. Il y en aura certainement 2 au mois de juin.

--- Clôture de la séance à 20h57 ---